

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Marché Public : Etude de dimensionnement technique et financier pour le rétablissement de la continuité écologique aux droits des seuils

REGLEMENT DE CONSULTATION

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES A PROCEDURE ADAPTEE A LOT UNIQUE

Marché n°2021-3103-01

Pouvoir adjudicateur :

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

Contact :

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Maison du Parc

7 route d'Aubusson

Téléphone : 05 55 96 97 14

Courriel : marche.public@pnr-millevaches.fr

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :
Jeudi 18 novembre 2021 à 18 :00

SOMMAIRE

ARTICLE 1.	POUVOIR ADJUDICATEUR	3
ARTICLE 2.	OBJET DE LA CONSULTATION.....	3
ARTICLE 3.	CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ	3
ARTICLE 4.	VARIANTES, PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES	4
ARTICLE 5.	DOSSIER DE CONSULTATION.....	4
ARTICLE 6.	PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	4
ARTICLE 7.	DATE LIMITE ET CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES	6
ARTICLE 8.	JUGEMENT DES OFFRES	6
ARTICLE 9.	NEGOCIATION.....	6
ARTICLE 10.	INFRUCTUOSITE	7
ARTICLE 11.	INFORMATION DES CANDIDATS	7
ARTICLE 12.	ATTRIBUTION DU MARCHÉ.....	7

ARTICLE 1. POUVOIR ADJUDICATEUR

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Maison du Parc

7 route d'Aubusson

19290 MILLEVACHES

www.pnr-millevaches.fr

SIRET : 251 900 130 00013

Contacts :

Renseignements techniques

Camille Gaubert – chargée de mission

Ligne fixe : 05 55 96 97 06

Adresse mail : c.gaubert@pnr-millevaches.fr

Renseignements administratifs

Olivier Huet – responsable administratif

Ligne fixe : 05 55 96 97 14

Adresse mail : marche.public@pnr-millevaches.fr

Les demandes de renseignements devront être transmises par mail.

ARTICLE 2. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne une Étude de dimensionnement technique et financier pour le rétablissement de la continuité écologique aux droits des seuils – commune de Nedde.

ARTICLE 3. CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ

Nature du marché : Marché de prestations intellectuelles

Procédure : Le présent marché est un marché à procédure adaptée (Article L. 2123-1 du Code de la Commande Publique) à lot unique.

Montant du marché

Le montant prévisionnel du marché est fixé à 20.000 € HT (24.000 € TTC).

Durée et délai d'exécution : La durée du marché s'étend de sa date de notification au 31 décembre 2022.

Il prévoit deux délais d'exécution intermédiaires indiqués dans le cahier des charges particulières.

Durée de validité des propositions : elle est fixée à 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

Forme de l'attributaire : aucune forme juridique n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

ARTICLE 4. VARIANTES, PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les variantes sont interdites.

ARTICLE 5. DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est composé des pièces suivantes :

- Le présent règlement de consultation,
- Le cahier des charges particulières MP2021-3103-01.

Le marché est régi par le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles (arrêté du 30 mars 2021) consultable sur le site Legifrance.

(<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043310613>).

ARTICLE 6. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Chaque candidat devra présenter un dossier en langue française comprenant :

- Un sous-dossier de candidature avec les pièces suivantes :
 - Lettre de candidature.
 - Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun cas d'interdiction de soumissionner à un marché public.
 - Copie du ou des jugements si l'entreprise est en règlement ou redressement judiciaire.
 - Documents et renseignements relatifs aux capacités économiques et financières (chiffre d'affaire concernant le domaine d'activité faisant l'objet du marché sur la dernière année, assurance des risques professionnels, extrait Kbis ou répertoire SIRENE).
 - Documents et renseignements relatifs aux capacités techniques et professionnelles (liste de travaux ou prestations du même type effectuées dans les 3 dernières années, effectif moyen sur la dernière année).
 - Liste et modalité des éventuelles sous-traitances

Le candidat utilisera

- **de préférence** le formulaire DUME pré-rempli disponible à l'adresse suivante : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/#/operateur-economique/repondre>

Identifiant DUME à renseigner : **zykw5pjz**

Ce formulaire correctement rempli remplace le dossier de candidature. Il devra être téléchargé après avoir été complété et joint à la proposition

- à défaut, les formulaires DC1, DC2 et en cas de sous-traitance DC4 téléchargeables sur <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

- Un sous-dossier offre contenant les documents suivants :
 - Un mémoire technique détaillant :
 - la méthodologie envisagée ;
 - le calendrier prévisionnel précisant les délais envisagés pour chaque étape de l'étude (diagnostic, réunions, dépôt des pièces administratives...) ;
 - un décompte des temps passés ;
 - la prise en compte de considérations environnementales dans sa proposition.
 - Les curriculum vitae du personnel dédié à l'étude ;
 - Des exemples de réalisations similaires.
 - Une proposition financière détaillée indiquant au minimum :
 - le coût des réunions (coût unitaire et coût total selon le nombre prévu)
 - le coût ingénieur (coût unitaire et coût total selon le nombre d'heures prévues)
 - le coût technicien (coût unitaire et coût total selon le nombre d'heures prévues)
 - les frais de déplacement.

Le prix sera présenté HT et TTC.

En cas de sous-traitance d'une partie des prestations ou en cas de groupement, la proposition financière devra détailler la part de chacun des prestataires.

Le détail des coûts unitaires sera utilisé par le pouvoir adjudicateur pour son analyse des offres. Le marché étant conclu à prix forfaitaire, le prix total du marché ne pourra être modifié en fonction du nombre d'unités réellement déployé (nombre d'heures personnel par exemple).

Le candidat veillera donc à faire une estimation aussi précise que possible lors de l'établissement de son prix.

Les prix sont réputés inclure : l'ensemble des dépenses résultant de l'exécution des prestations (temps de réalisation, participation aux réunions techniques, frais d'étude y compris interventions extérieures éventuelles, l'acquisition et l'entretien du matériel, l'achat de données, frais de déplacement et de séjour...).

Ils comprennent également les droits de cession à titre non exclusif.

Aucune autre dépense ne pourra être facturée en supplément.

ARTICLE 7. DATE LIMITE ET CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront transmises par voie électronique à l'adresse suivante :

marche.public@pnr-millevaches.fr

L'objet du mail devra être le suivant : [Nom de l'entreprise candidate] Offre Marché MP2021-3103-01 – Continuité Nedde

Les formats de documents acceptés sont les suivant : .pdf, .odt, .ods, .odp, .doc, .docx, .xls, .xlsx, .ppt, .pptx. Les formats exécutables .exe ou l'utilisation de macro-commandes dans les documents n'est pas acceptée.

Une copie papier de sauvegarde sous pli fermé avec mention « Ne pas ouvrir » pourra être envoyée en recommandé avec accusé réception à :

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Responsable administratif

7 Route d'Aubusson

19290 MILLEVACHES

En cas de transmission de plusieurs offres par le même candidat, seule la dernière offre sera prise en compte. Chaque transmission devra donc comprendre l'ensemble des documents (candidature et offre).

La date limite de transmission des offres est fixée au Jeudi 18 novembre 2021 à 18 :00.

ARTICLE 8. JUGEMENT DES OFFRES

Les offres reçues seront évaluées selon les critères suivants :

- Prix = 40 %
- Qualité de la méthodologie proposée = 30%
- Compétences, moyens humains et techniques mis à disposition = 20%
- Délais d'exécution et critère environnemental = 10%.

ARTICLE 9. NEGOCIATION

Après examen des offres et l'établissement d'un premier classement, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'ouvrir une phase de négociation avec les 2 candidats les mieux notés. Un classement définitif sera établi à l'issue de cette étape. La négociation pourra porter sur les volets technique ou financier. Les offres inappropriées ou anormalement basses ne seront pas retenues pour la phase de négociation.

Le pouvoir adjudicateur se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

ARTICLE 10. INFRUCTUOSITE

En cas d'infructuosité, le pouvoir adjudicateur en informera les candidats éventuels et pourra procéder à un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables.

ARTICLE 11. INFORMATION DES CANDIDATS

L'ensemble des candidats sera informé de la suite donnée à leur offre.

ARTICLE 12. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le candidat retenu devra fournir les pièces suivantes dans un délai de 8 jours :

- Certificat social, attestation fiscale et attestation de vigilance délivrés par l'URSSAF selon les dispositions de l'Arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique.
- Un relevé d'identité bancaire
- Un acte d'engagement qui lui sera communiqué pré-rempli et qu'il devra retourner après signature.

A défaut d'avoir présenté ces documents dans le délai imparti, le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre immédiatement classée après lors de l'analyse.